Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2000)
Heft: 4

Artikel: Neuchâtel, Cité de l'energie
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-642625

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'énergie dans la cité

Les communes maîtrisent l'énergie

Neuchâtel, *Cité de l'énergie* ®: L'inventivité au service du développement durable

Première *Cité de l'énergie* en Romandie, récompensée par de nombreux prix, Neuchâtel est adepte des solutions inédites et mise sur le développement durable. Ce dernier conditionne considérablement la politique de la Ville à moyen et long termes et s'inscrit dans l'Agenda 21 local.
Ce dernier comprend 21 éléments visant au développement durable, tels que l'écologie au bureau, la mobilité durable, la gestion de l'emploi public, la rénovation des logements anciens, ou encore l'opération «Un arbre pour chaque naissance». Tous les services communaux et des consultants extérieurs collaborent étroitement au développement de ces divers projets.
A Neuchâtel, tout se déroule dans un souci de transparence, avec le désir évident de convaincre. Les expositions thématiques ponctuelles, les brochures consacrées à des sujets majeurs, et surtout le bulletin d'information hebdomadaire «Neuchâtel votre ville», permettent de tout savoir sur les réalisations mais aussi sur les intentions des autorités communales.

L'exemple de la future école: consommation d'énergie divisée par trois
Le collège de la Maladière sera transformé prochainement. C'était l'occasion de lancer un concours d'architecture, avec l'objectif de réaliser l'objet le moins gourmand en énergie. Plus de 100 architectes ont présenté des projets. Le projet retenu permettra d'abaisser la consommation d'énergie de 11,8 l à 3,5 l de mazout/m^2 par an (soit de 40'000 à 12'000 litres). L'indice moyen régional pour les locaux habités varie entre 15 et 20.
Recette: l'enveloppe du bâtiment recevra une isolation transparente là où l'orientation est favorable, de sorte à pouvoir capter l'énergie solaire. Ailleurs, on a opté pour une isolation traditionnelle de 25 cm, ce qui garantit l'utilisation rationnelle du chauffage à distance.
La consommation d'énergie n'a pas été le seul de critère du jury qui a également tenu compte d'éléments comme la pertinence de la proposition architecturale, fonctionnelle, urbanistique et paysagère; la conception du projet dans le cadre du développement durable, notamment dans le contexte des aspects économiques: l'organisation et la qualité des espaces en relation au monde de l'école.

Pour en savoir plus

Service communal de l'urbanisme
Faubourg du Lac 3, 2001 Neuchâtel
tél. 032 753 10 40

L'énergie dans la cité
c/o Bio-Eco Conseils
Le Château
1304 Cossonay-Ville
tél. 021 861 00 96/97, fax 021 862 13 25

Cours et séminaires

Accompagnement d'un Agenda 21 local - formation pour modérateurs
Les 21 et 22 septembre 2000 à Chaumont/NE
La matière de ce cours est la modération au niveau de l'ensemble d'un processus d'Agenda 21 local. Ce secteur comprend non seulement des tâches organisationnelles et planificatrices, mais encore la mission de coach du processus.
Le cours doit promouvoir et stimuler des personnes au bénéfice d'expériences de consultation/conseil dans le secteur public avec la finalité d'assumer des mandats A21L de conseillers/ consultants.
L'énergie dans la cité est partenaire de cette formation organisée par le SANU pour le compte de l'Office fédéral du développement territorial.
Informations supplémentaires:
www.agenda21local.ch et www.sanu.ch

Prochain séminaire du *Club des Villes*

Le développement durable à l'échelle de votre commune
Le prochain séminaire du *Club des Villes* de *L'énergie dans la cité* aura pour thème Le développement durable au niveau communal. La rencontre se déroulera le 17 novembre 2000 dans un lieu à définir.
Renseignements et inscriptions:
L'énergie dans la cité
bio-eco@bluewin.ch